

INGÉNIEUR FORMATION

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > **Chef du service formation.**
- > **Chef du bureau formation initiale.**
- > **Chargé de projet formation.**
- > **Responsable de formation.¹**
- > **Chef de projet formation.¹**
- > **Chef de service formation et développement.¹**
- > **Chef de centre.¹**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

L'ingénieur formation conçoit des systèmes ou des dispositifs de formation, les pilote sur un plan organisationnel et financier et les évalue.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Animation de la relation avec des partenaires, des réseaux d'opérateurs et d'acteurs socioéconomiques.
- Conception des actions de formation (élaboration du cahier des charges, du programme, des contenus de la formation, choix des modalités pédagogiques adaptées, etc.) à partir de l'analyse approfondie des besoins des publics concernés et/ou des commanditaires.
- Négociation des marchés et mise en adéquation des moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation des actions de formation.
- Mise en oeuvre des actions et programmes de formation.
- Évaluation des actions et programmes de formation et ajustements si nécessaire.
- Communication sur l'activité (rédaction de rapports, intervention lors de colloques, etc.).
- Veille sur les évolutions du domaine et réalisation d'études en ingénierie de formation et pédagogique.
- Manager une équipe le cas échéant.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs

- Méthodes appropriées de l'ingénierie de formation et pédagogique.
- Organisation politique et administrative de la Nouvelle-Calédonie, de son tissu économique et de son environnement régional et local.
- Réglementation relative à la formation professionnelle.
- Règles en matière d'achat public.

savoir-faire

- Maîtriser les outils bureautiques.
- Analyser les situations professionnelles.
- Travailler en mode projet.
- Rédiger les documents professionnels appropriés (cahiers des charges, rapports, notes de synthèse).
- Maîtriser la gestion budgétaire.
- Négocier, appliquer les méthodes de médiation.
- Manager et/ou coordonner une équipe.

comportements professionnels

- Esprit d'initiative.
- Aisance à l'oral et bon relationnel.
- Force de conviction.
- Créativité.





PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Nombreux déplacements en et hors de la Nouvelle-Calédonie.

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Formations nécessaires à l'emploi

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Ouverture à l'international.
- Évolution des méthodes pédagogiques et nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
- Individualisation des parcours de formation.

Conséquences sur les activités et les compétences

- Maîtrise de la langue anglaise écrite et orale.
- Spécialisation et expertise.

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*